**DECLARATION COMMUNE**

Les délégations FO DGFIP 84 et CGT Finances Publiques 84 ont été conviées à participer à un groupe de travail le 16 juillet prochain pour réaliser une évaluation sur le télétravail.

Elles n'y participeront pas.

Les délégations considèrent, le sujet étant prégnant à l'heure actuelle, que le cadre réglementaire du télétravail relève en premier lieu de négociations entre les organisations syndicales et la DGFIP au plan national. Nous ne pourrons évoquer ce sujet localement qu'une fois le cadre national sur le télétravail clairement défini.

Si le télétravail représente un sujet important de notre environnement professionnel, il n'en demeure pas moins que le danger mortifère qui menace notre administration, pour nos deux organisations syndicales, demeure le Nouveau Réseau de Proximité.

Ce projet entraînera une profonde remise en cause du fonctionnement de notre administration, tant pour nos concitoyens que pour notre profession. Il conduit à une externalisation de nos missions auprès des établissements France Services et des buralistes et à terme, entraînera une externalisation d'autres missions, même régaliennes.

De plus, il privera les usagers des compétences de nos collègues puisqu'ils ne pourront bénéficier que de renseignements sommaires donnés par un ordinateur ou un personnel aux compétences trop larges pour répondre à des questions précises.

Pour FO DGFIP 84 et CGT Finances Publiques 84, la seule revendication valable est le retrait de ce projet.